



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/37/Rev.1  
18 mars 2003

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

---

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-neuvième réunion  
Montréal, 2 - 4 avril 2003

**COMPTE-RENDU DES PROGRES DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS  
APPROUVES POUR LE BROMURE DE METHYLE**

## **Informations de base**

1. A l'occasion de la 39<sup>e</sup> réunion, le PNUD et l'ONUDI ont présenté des rapports périodiques sur la mise en oeuvre des projets d'élimination du bromure de méthyle (BM) en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Malawi et au Maroc conformément aux ententes entre les gouvernements concernés et le Comité exécutif. Ces documents sont disponibles auprès du Secrétariat du Fonds
2. En conséquence, le Secrétariat a examiné les rapports périodiques et soumis ses observations aux agences d'exécution. Au moment de la préparation de ce document, il convient de noter que les réponses du PNUD et de l'ONUDI sur les rapports périodiques du BM n'avaient pas encore été reçus.
3. Le Secrétariat a préparé ce document afin qu'il soit examiné par le Comité exécutif. Il contient les actions pertinentes qui ont été entreprises par les agences et les principaux commentaires soulevés par le Secrétariat au cours du processus de révision.

## **Rapports périodiques sur les projets BM**

4. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques sur la mise en oeuvre des projets d'investissement pour l'élimination du BM en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Malawi et au Maroc à la lumière des propositions de projets originales approuvées par le Comité exécutif (y compris les conditions convenues pour l'élimination du BM). Le Secrétariat a également passé en revue les données de BM communiquées par le gouvernement concerné au Secrétariat de l'ozone en vertu de l'article 7 du protocole de Montréal.

### Élimination de 331 tonnes PAO de BM utilisés dans la production de fraises, de légumes protégés et de fleurs coupées en Argentine (troisième rapport périodique) (ONUDI)

5. Le Comité exécutif a approuvé la proposition de projet lors de sa 30<sup>e</sup> réunion et a affecté 3 183 390 \$US à l'ONUDI pour sa mise en oeuvre. Le Comité exécutif a également approuvé un montant supplémentaire de 3,02 millions \$US pour les projets d'investissement et de démonstration et pour les activités concernant le BM en Argentine visant l'élimination de 174 tonnes PAO supplémentaires.
6. A travers la mise en oeuvre de ces projets, le Gouvernement argentin s'est engagé à réduire la consommation nationale totale de BM, passant de 505 tonnes PAO en 2000 à 18 tonnes PAO à la fin de 2007 (les 18 tonnes PAO restantes sont utilisées pour la fumigation après récolte du coton et des agrumes).
7. La consommation de BM en 2001 indiquée dans le rapport soumis au Secrétariat de l'ozone par le Gouvernement argentin était de 358,8 tonnes PAO. Cette valeur est inférieure à la valeur maximale de la consommation nationale de BM restante de 376,6 tonnes PAO tel que convenu entre le gouvernement argentin et le Comité exécutif.
8. Selon le rapport périodique du projet d'élimination du BM présenté par l'ONUDI, les principales activités entreprises en 2002 ont consisté à rendre visite aux exploitants agricoles et à

mettre en place des parcelles témoins préparées par des agents de vulgarisation agricole. La mise en œuvre de ces activités a abouti à l'élimination de 81,4 tonnes PAO de BM (15,2 tonnes de plus que la quantité prévue antérieurement).

9. Etant donné la nature des activités mises en œuvre en 2002 (installation des parcelles témoins) et la situation économique précaire dans le pays, le Secrétariat a demandé des éclaircissements à l'ONUDI sur le point suivant : déterminer si les réductions de BM obtenues sont le résultat des projets de serres et de récoltes de fraises permettant des réductions permanentes et durables ou si elles sont directement liées à la crise économique touchant le pays.

10. L'ONUDI a indiqué que, pour des raisons pratiques, la réduction de consommation de BM obtenue en 2002 allait probablement se maintenir puisque que l'utilisation accrue de métam sodium (substance agrochimique de remplacement du BM) avait donné d'excellents résultats. De plus, la dévaluation de la devise locale a entraîné une augmentation des exportations de fraises, de fleurs et de produits horticoles.

Élimination finale du BM, à l'exception des applications sanitaires et préalables à l'expédition en Bolivie (PNUD)

11. Le Comité exécutif a approuvé la proposition de projet lors de sa 35<sup>e</sup> réunion et a affecté 221 032 \$US au PNUD. Ce montant total sera disponible pour la réalisation de l'élimination en Bolivie de 1,5 tonnes PAO de BM utilisés à toutes fins, à l'exception des applications sanitaires et préalables à l'expédition. Le Gouvernement bolivien s'est engagé à parvenir à l'élimination totale du BM au plus tard à la fin de 2004.

12. Les données de consommation de BM en 2001 communiquées par la Bolivie au Secrétariat de l'ozone sont de 1,5 tonnes PAO. Cette valeur correspond au maximum autorisé de consommation de BM selon les conditions convenues. Le rapport périodique indique que le Gouvernement bolivien serait à même de réaliser l'élimination totale de BM en 2004 et de remplir les conditions de l'entente.

Projet de démonstration et d'élimination des fumigations de sol utilisant le BM pour la production d'arbres fruitiers et les replantations au Chili. (PNUD)

13. Le projet d'élimination de 76,2 tonnes PAO de BM dans les secteurs de la replantation d'arbres fruitiers et des pépinières au Chili a été approuvé par le Comité exécutif au cours de sa 32<sup>e</sup> réunion. Le gouvernement s'est engagé à réduire la consommation nationale totale de BM à un maximum de 198 tonnes PAO en 2001-2002 et un maximum de 121,8 tonnes PAO en 2005-2006.

14. Les calculs préliminaires inclus dans le rapport périodique du projet d'élimination montrent que la consommation totale de BM en 2002 a été de 182 tonnes PAO. Cela correspond à environ 16 tonnes PAO de moins que la consommation maximale autorisée et acceptée par le Gouvernement chilien.

15. Selon les données de consommation de BM communiquées au Secrétariat de l'ozone, le Chili a vu sa consommation de BM augmentée de 107 tonnes PAO en 1999 à 239 tonnes PAO en

2001. En tenant compte du fait que la consommation de BM au Chili a plus que doublé sur une période de trois ans, le Secrétariat a cherché à savoir si les activités mise en œuvre en 2002 allaient ramener la consommation de BM à un niveau inférieur aux 198 tonnes PAO convenues avec le gouvernement.

16. Le PNUD a indiqué qu'une mission au Chili avait été organisée pendant la semaine du 17 mars. L'objectif visé est d'aider le gouvernement dans la planification stratégique requise afin de mettre en place un mécanisme d'intervention approprié qui garantira que la réduction mentionnée dans le rapport périodique ainsi que toutes les réductions à venir seront durables et permanentes.

Programme national d'élimination des applications non essentielles, non sanitaires et préalables à l'expédition de BM au Malawi (PNUD)

17. Au cours de sa 32<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe les fonds totaux de 2 999 824 \$US qui seront disponibles pour parvenir à l'élimination de 111 tonnes PAO de BM utilisés dans les plants de tabac au Malawi. Le Gouvernement du Malawi s'est engagé à achever l'élimination de 132 tonnes PAO de BM d'ici à la fin de 2004 dont 21 tonnes utilisées pour le stockage des céréales et qui seront aussi éliminées d'ici à 2004 sans l'aide du Fonds multilatéral.

18. Au total, le Comité exécutif a affecté 1,4 millions \$US pour la mise en œuvre du projet (en deux tranches). Le Comité exécutif a également approuvé un montant additionnel de 25 000 \$US pour le PNUD pour une proposition d'augmentation de la capacité des organisations agricoles locales et des ONG à communiquer les données sur le BM. Le Secrétariat a noté que le Gouvernement du Malawi n'avait pas encore présenté ses rapports de consommation de BM pour 2001 et 2002 au Secrétariat de l'ozone et il a suggéré au PNUD et à l'ONUDI d'aider le Gouvernement du Malawi dans la préparation de ses rapports pour le Secrétariat de l'ozone.

19. D'après le rapport périodique soumis par le PNUD, 42,3 tonnes PAO de BM ont déjà été éliminées à la suite des activités lancées en 2001 et 2002. Le Secrétariat a demandé des éclaircissements sur la manière dont cette élimination a été réalisée étant donné qu'une partie des équipements requis n'a été livrée qu'à la fin du mois de septembre 2002 et que les produits chimiques de substitution au BM ne seront livrés qu'en 2003.

20. Le PNUD a souligné que le fait que le gouvernement n'ait pas encore présenté son rapport sur les consommations de 2000 et 2001 au Secrétariat de l'ozone est une grave erreur qui doit être corrigée. En avril 2003, le PNUD menera une mission au Malawi afin d'aider le gouvernement à communiquer ses données sur la consommation de BM, à évaluer les résultats obtenus à date et à mettre en place des mécanismes d'intervention qui garantiront la durabilité et la permanence des réductions du projet.

Élimination de 155 tonnes PAO de BM pour la fumigation des sols dans la production de fraises au Maroc (ONUDI)

21. Le Comité exécutif a approuvé la proposition de projet au cours de sa 32<sup>e</sup> réunion et il a affecté 2 189 729 \$US à l'ONUDI pour la mise en œuvre du projet. De plus, le Comité exécutif

a approuvé une affectation additonnelle de 2,17 millions \$US pour des projets d'investissement et de démonstration et des activités concernant le BM au Maroc afin d'éliminer 424 tonnes PAO supplémentaires.

22. Dans la mise en œuvre de ces projets, le Gouvernement du Maroc s'est engagé à réduire la consommation totale nationale de BM passant de 744 tonnes PAO en 2001 à 165 tonnes PAO d'ici à la fin de 2006.

23. Le Secrétariat a souligné que les données communiquées au Secrétariat de l'ozone montraient que la consommation de BM au Maroc avait augmenté de 409 tonnes PAO en 1999 à 1 621 tonnes PAO en 2001, c'est-à-dire un total de 877 tonnes PAO au delà de la consommation maximale convenue avec le gouvernement.

24. L'ONUDI a indiqué que le rapport périodique présenté pour examen au Comité exécutif lors de sa 39<sup>e</sup> réunion ne concernait que l'élimination du BM dans les cultures de fraises pour lesquelles l'objectif visé en 2002 avait été atteint (élimination de 7,8 tonnes PAO). L'ONUDI a également souligné que le projet d'élimination de 390 tonnes PAO de BM utilisés sur les tomates, projet approuvé par le Comité exécutif au cours de sa 34<sup>e</sup> réunion, a été retardé car l'entente avec les producteurs de tomates n'a pas été signée. Etant donné que la consommation de BM en 2001 communiquée au Secrétariat de l'ozone était supérieure à la limite maximale de consommation convenue avec le Gouvernement marocain, l'ONUDI demandait au Comité exécutif son avis quant au lancement de la mise en œuvre de la phase 2 de la proposition de projet sur les cultures de fraises. Il convient de noter que le Comité exécutif avait affecté le financement total du projet au cours de sa 32<sup>e</sup> réunion.

## RECOMMANDATION

25. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre connaissance des rapports périodiques présentés par les agences d'exécution .

26. Le Comité exécutif pourrait également souhaiter orienter l'ONUDI sur la manière de procéder dans la mise en œuvre des trois propositions de projets d'élimination de BM approuvés pour le Maroc, en tenant compte du fait que la consommation de BM en 2002 a été supérieure à la consommation maximale convenue avec le Gouvernement du Maroc pour cette même année.

-----